

# COMPTE-RENDU

## Réunion du Comité de Pilotage de l'étude stratégique pré-opérationnelle de revitalisation du bourg-centre de La Vôge-les-Bains

### COFIL n°2 - « Restitution de la phase n°1 et du diagnostic »

Mardi 21 juillet 2020

14h30 - 14h40

#### Accueil-café dans la salle de réunion

Salle des Fêtes Marie-Benoist  
Place du Dr. André-Leroy  
Bains-les-Bains  
88240 LA VÔGE-LES-BAINS

*Il vous est possible de stationner le long de l'église, sur le parking derrière l'église, au parking paysager (perpendiculaire à la rue de Verdun), ou Place de la Fête (place du marché) entre la rue André-Demazure et la rue des Anciens Moulins.*

14h40 - 16h30

#### Réunion du Comité de Pilotage : Restitution de la phase n°1

- Synthèse du diagnostic
- Les enjeux de la revitalisation
- L'enjeu du récit territorial, par Philippe Convercey
- Les secteurs stratégiques

17h00 - 19h00

#### Présentation du fonctionnement des Maisons des Projets et lancement des permanences

Cette deuxième réunion du Comité de Pilotage de l'étude a permis un travail conjoint entre la Municipalité, les cabinets d'études et les partenaires, sur la restitution de la phase 1 soit de l'état des lieux du territoire. Les adjoints et conseillers municipaux de la Commission "Économie Revitalisation Tourisme Thermalisme" de La Vôge-les-Bains et les personnes référentes de l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE), du Conseil Départemental des Vosges, de la Région Grand-Est, de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Vosges, et d'autres structures, étaient tous conviés à participer à ce COPIL n°2 avec les membres du groupement recruté pour réaliser l'étude. Des partenaires techniques (techniciens de la commune, de la CAE, association locale, etc.) ont également été conviés afin de bénéficier de leur expertise et surtout de leur connaissance du terrain.



## Commune de La Vôge-les-Bains

**M. Frédéric DREVET,**

Maire de La Vôge-les-Bains

**M. Jean-François MAURICE,**

2<sup>ème</sup> adjoint à la mairie de La Vôge-les-Bains

**M. Thierry JEANCOLAS,**

4<sup>ème</sup> adjoint à la mairie de La Vôge-les-Bains

**M. Philippe MASSON,**

6<sup>ème</sup> adjoint à la mairie de La Vôge-les-Bains

**Mme Ruth DIECKMANN,**

Conseillère municipale à la mairie de La Vôge-les-Bains

**Mme Eveline MAURICE,**

Conseillère municipale à la mairie de La Vôge-les-Bains

**Mme Julie CONÉ,**

Chargée de projet à la mairie de La Vôge-les-Bains



## Communauté d'Agglomération d'Épinal

**Mme Julie HOSDEZ,**

Direction Habitat et Aménagement Durable

**Mme Hélène BROCHET,**

Chargée de mission / responsable des services - Secteur Val de Vôge

**Mme Évodie GUEDIN,**

Responsable médiathèque de La Vôge-les-Bains



## Épinal Tourisme

**Mme Christine TAVERNIER,**

Directrice d'Épinal Tourisme

**M. Maxime THIÉBAUT,**

Directeur adjoint d'Épinal Tourisme

Le groupement recruté pour réaliser l'étude stratégique pré-opérationnelle :



## URBICAND

**M. Fabien BOFFY,**

Urbaniste et chargé d'études

**Mme Marie LANG,**

Architecte DPLG et urbaniste OPQU, chargée d'études

**Mme Mahaut COLNET,**

Stagiaire en Master 1 Développement alternatif des territoires



## EPFL

**M. Houari ABDERRAHMANE,**

Pôle Conseil aux Collectivités



## Conseil Départemental des Vosges

**Mme Katy VARIS,**

Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable



## Direction Départementale des Territoires des Vosges

**Mme Marilynne SARTORI,**

Service Urbanisme et Habitat, Bureau des Stratégies d'Aménagement

**Mme Nelly NICOT,**

Service Urbanisme et Habitat, Bureau des Stratégies d'Aménagement

**M. Philippe CONVERCEY,**

Paysagiste DPLG - architecte paysagiste FSAP

Paysagiste - conseil de l'État

Enseignant bachelor et master Hepia - Genève



M. Jean-Marie GROSJEAN,

Directeur du CAUE des Vosges



Mme Evelyne SEGUIN,

Direction Appui aux Entreprises



M. Sylvain LACOMBE,

Chargé de mission



M. Sébastien JORAND,

Correspondant Vosges Matin,  
Président de la SCIC Bains d'Énergies

### Personnes excusées :

Annette PARISOT (1<sup>ère</sup> adjointe, mairie de La Vôge-les-Bains)

Florence BÉNÉDIC (3<sup>ème</sup> adjointe, mairie de La Vôge-les-Bains)

Valérie AUBRY (conseillère municipale, mairie de La Vôge-les-Bains)

Catherine GIGNEY (conseillère municipale, mairie de La Vôge-les-Bains)

Delphine CLAUDIC-FERRÉ (conseillère municipale, mairie de La Vôge-les-Bains)

Nathalie CHAON (commune de La Vôge-les-Bains)

Olivier RAMOND (Conseil Départemental des Vosges)

Bénédicte BEAUX-FERRY (Conseil Départemental des Vosges)

Sylvie SCHUTZ (Région Grand-Est)

Laetitia DROUOT (DDT des Vosges)

Hervé PETIT (Préfecture des Vosges)

Christophe CHARLERY (DRAC du Grand-Est- UDAP des Vosges- ABF)

## 1. Synthèse du diagnostic

### a. Introduction

Frédéric Drevet, Maire de La Vôge-les-Bains, a introduit ce COFIL n°2 en remerciant les participants de leur présence. Il a ensuite fait un retour sur le déroulé de la dernière réunion (COTECH n°2 du 23 juin 2020) : entretiens réalisés par les cabinets d'études, diagnostic en marchant, activités de confinement dédiées aux habitants, état des lieux : **diagnostic et enjeux qui en découlent**, et enfin, résultats de la première enquête en ligne destinée à la clientèle du centre-bourg (habitants du territoire) réalisée entre mars et juin 2020.



© Julie Coné, 21 juillet 2020

## b. Synthèse FFOM : forces, faiblesses, opportunités, menaces

- Une **activité thermale** très spécialisée sur laquelle capitaliser
- Un apport important de **curistes** une grande partie de l'année
- Une **identité** du Val de Vêge
- Un **cadre naturel** de grande qualité
- Un **patrimoine remarquable** important
- Des activités de **tourisme de nature** et d'itinérance en grand nombre
- Une **gare** à proximité

**F  
O  
R  
C  
E  
S**

**F  
A  
I  
B  
L  
E  
S  
S  
E  
S**

- Une **économie** qui ne répond pas aux besoins et attentes des habitants et des curistes
- Une **offre de restauration** très peu présente
- Une inadéquation de l'**offre d'hébergement** face à la diversité des activités touristiques
- Une activité thermale qui ne tient pas ses promesses en termes de **retombées économiques** pour le territoire
- Une image négative liée à une **dégradation et une vacance du bâti**
- Des résidents aux **revenus limités**
- Un **patrimoine** important mais **privé**
- **Manque de partenariat** avec les territoires voisins qui développent des **stratégies touristiques** pour capter le tourisme vert

- L'**observatoire national des stations thermales** pourrait permettre de faciliter le **partenariat** avec l'opérateur thermal
- Des opportunités en **immobilier commercial** dans le centre-bourg permettant d'envisager une vraie restructuration de l'activité et de créer un centre villageois convivial
- Des **secteurs** / bâtis existants à développer ou à **requalifier** pour répondre aux enjeux économiques

**O  
P  
P  
O  
R  
T  
U  
N  
I  
T  
É  
S**

**M  
E  
N  
A  
C  
E  
S**

- Le manque de lisibilité du centre-bourg et la **dilution des activités** provoquant une aggravation de la **perte de commercialité** du centre-bourg
- Le **manque d'unité des acteurs** du territoire (commerçants / hébergeurs / Chaîne Thermale du Soleil)
- Le postulat que **seul le curiste est un client**

### a. Les enjeux par thèmes

#### Un enjeu transversal : la saisonnalité

1

- Trouver un positionnement adapté aux **enjeux de la saisonnalité**
- Favoriser la **flexibilité** des entreprises (réduire les coûts fixes : loyers, charges employeurs, ...)
- Trouver des ressources humaines ou **organiser l'emploi sur l'année**
- Valoriser la présence des **saisonniers** pendant la fermeture des thermes
- Accompagner la **modification des paysages urbains** (vide/plein)
- Éviter le **surdimensionnement** des équipements
- **Occuper les meublés de tourisme** en basse saison

#### Services, équipements et mobilités

- **Maintenir** l'offre de services, d'équipements et de transports
- Conserver le **rôle fondamental** de La Vêge-les-Bains à l'échelle du bassin de vie
  - Renforcer l'offre de **santé**
- Développer des **solutions alternatives** de déplacements
- **Optimiser** les déplacements à l'échelle du centre-bourg

2

3

#### Habitat et morphologie urbaine

- Améliorer la qualité des **logements habités ou vacants**
- Favoriser le parcours résidentiel : **adapter en quantité et qualité** l'offre en logement
- Mettre en cohérence les **différents quartiers**
- Assurer une cohérence entre les **secteurs de la commune nouvelle**

#### Tourisme et thermalisme

- Assurer de **bonnes conditions d'accueil** des touristes
- **Valoriser l'offre touristique** existante

4

5

#### Économie et commerces

- Conforter le **bassin d'emploi** local
- Créer de **bonnes conditions d'accueil** des petites structures économiques
- **Dynamiser l'activité commerciale** du centre-bourg
- Développer l'**offre de restauration**
- **Restructurer la centralité commerciale** et la rendre visible

#### Environnement et patrimoine

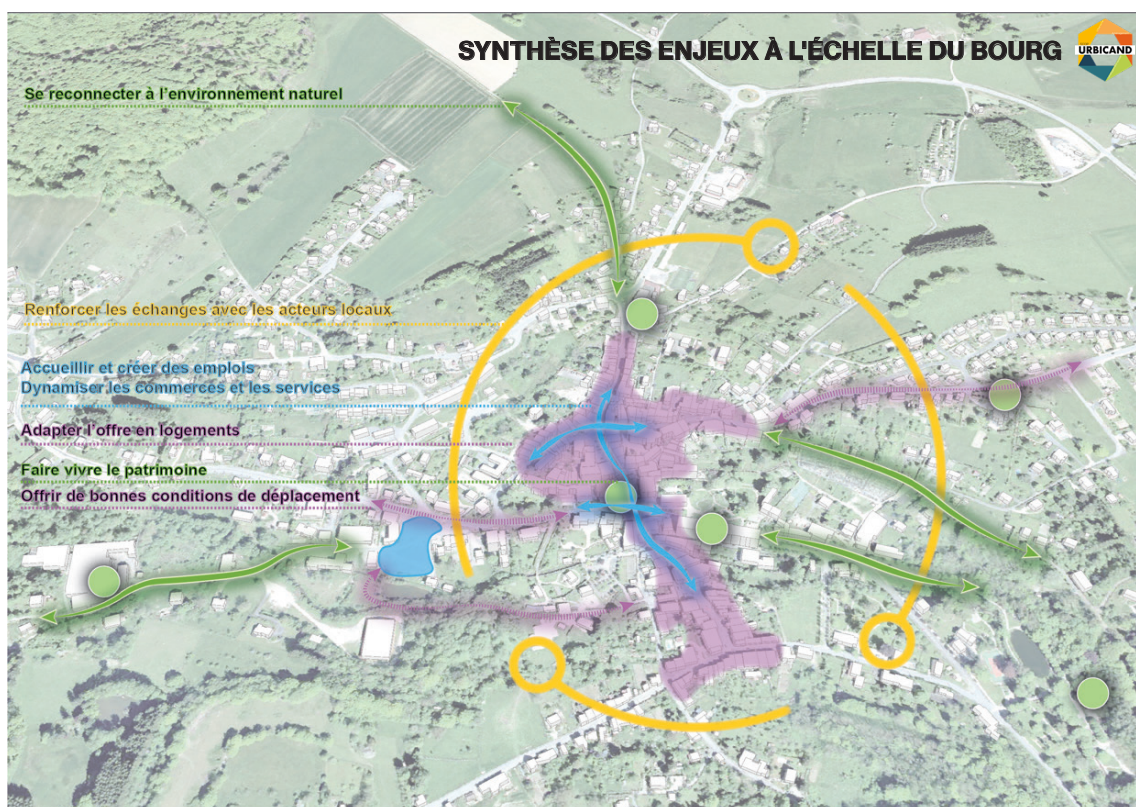
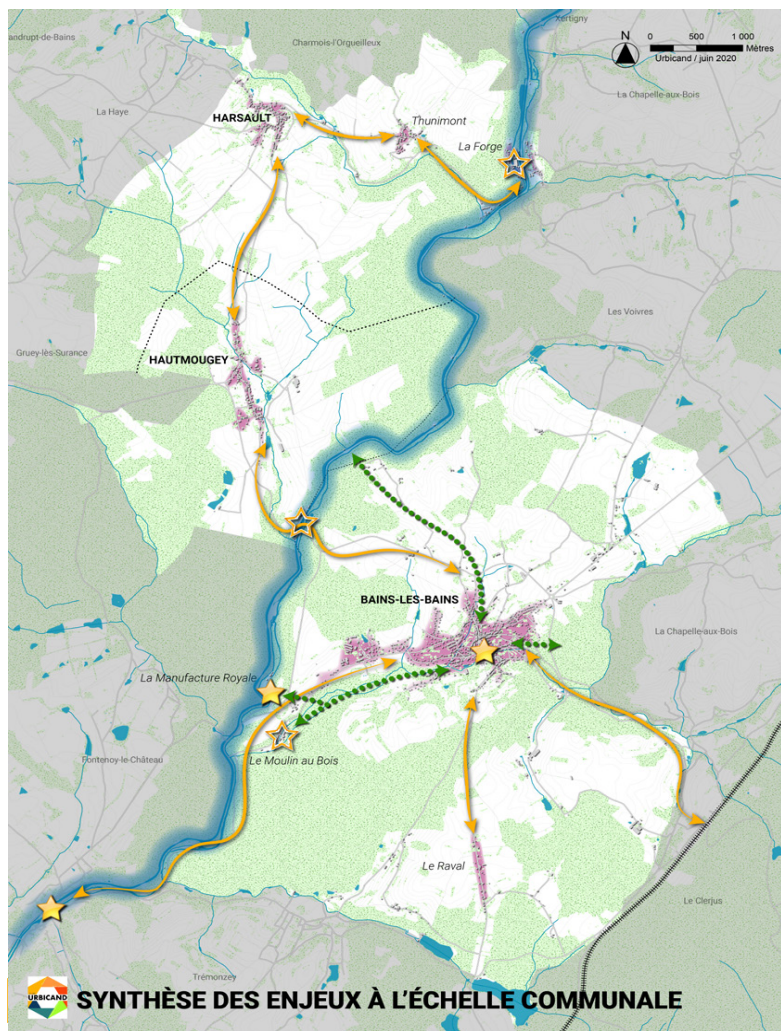
- **Faciliter les accès** à la nature
- Veiller à la **préservation des écosystèmes**
- **Valoriser le patrimoine** et le faire évoluer
- Développer **les liens et les complémentarités** avec les sites d'intérêt voisins
  - Développer et renforcer **les échanges avec les acteurs locaux**

6

## b. Les enjeux : cartes de synthèse

### LES ENJEUX, À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE FUSIONNÉE...

-  **Optimiser l'offre en logements** de manière qualitative (typologies, abordabilité, performances énergétiques, ...)
-  **Imaginer des solutions de mobilités alternatives** pour faciliter l'accès de tous aux services et équipements du territoire
-  **Tirer parti de l'attractivité du Canal de l'Est et de la Voie Bleue**
-  **Valoriser le cadre de vie remarquable** et les atouts environnementaux du territoire
-  **Mettre en lumière et faciliter l'accès à la nature**, « à portée de main »
-  **Renforcer les liens avec les sites touristiques d'intérêt**, locaux ou voisins
-  **Faire émerger les sites touristiques à fort potentiel** au sein de l'offre touristique locale



### 3. L'enjeu du récit territorial

*Compte-rendu réalisé à partir de l'intervention de Philippe Convercey, paysagiste-conseil de l'État*

Le récit territorial ou la narration territoriale est un terme pouvant paraître imprécis, mais il est directement lié au **lancement d'un projet** : il s'agit de sa **mise en récit**, avant toute définition d'orientations ou d'actions, afin de suivre une **ligne conductrice** qui permettra de relier toutes ces actions entre elles et de faire émerger **un projet global cohérent**.

#### À quoi sert le récit territorial ?

La mise en récit d'un projet est essentielle puisque les projets de territoire sont en général complexes, longs et **associent beaucoup d'acteurs**. Ces projets de territoire sont aussi partagés et **communiqués** aux populations, mais également aux financeurs. Le récit territorial permet ainsi de  **fédérer**  et de faire converger tous ces acteurs vers un fait ou une idée **globalisant la manière de concevoir le projet**.

#### Par qui et pour qui est-il écrit ?

L'auteur du récit territorial est ici un **acteur public** : la collectivité de La Vôge-les-Bains accompagnée de ses **partenaires** (EPFL, CAE, Conseil Départemental, DDT) et du **prestataire en charge de l'étude** de revitalisation : groupement URBICAND et AID Observatoire. Il réalise cette mise en récit pour des acteurs privés et des financeurs, mais surtout **pour ses habitants, ses touristes et ses élus**, qui font eux-mêmes émerger cette ligne conductrice, directement **inspirée de leurs attentes**.

#### En quoi consiste-t-il ?

Le récit territorial consiste en l'**écriture d'une histoire** au sujet du territoire concerné par le projet, basée sur ses **spécificités** et ses **savoir-faire** locaux.

#### Les ressources de la narration : le paysage et ses spécificités, comment cela se décline à La Vôge-les-Bains ?

Concernant La Vôge-les-Bains, **la diversité et la beauté de ses paysages ruraux** (forestiers, plateaux ensoleillés, paysages agricoles en polyculture et élevage, peu d'agriculture intensive) et l'**étalement urbain modéré** (des lotissements existent mais en faible nombre) en font un territoire **préservé**, ce qui constitue un premier atout spécifique. La Vôge-les-Bains, bien que densément équipée en services et en commerces lui conférant une **apparence urbaine**, reste une **commune rurale**, même si l'on peut parler de "ville balnéaire". Ce caractère rural est une nouvelle spécificité et un atout, très recherché car **synonyme de qualité de vie et de sérénité** liée à un cadre de vie agréable.

Même si les paysages présentent un aspect essentiellement agricole, les **activités industrielles** d'autrefois, notamment liées à l'eau, restent très présentes dans le tissu bâti de la commune : divers anciens sites industriels comme la Tréfilerie, le Moulin au Bois, La Forge de Thunimont, etc. Ainsi, c'est un **paysage assez typique des Vosges** (hors Hautes-Vosges), associant patrimoine naturel, paysages agricoles, paysages industriels, traduisant de **nombreux savoir-faire locaux**, actuels ou anciens.

Cependant, comme spécificité majoritaire, nous pouvons citer **la présence de l'eau sous différentes formes**. En effet, le lien à l'eau peut se faire à de nombreux endroits, puisqu'il explique **le développement d'une grande partie des activités économiques locales**.

L'eau est présente dans le sous-sol grâce aux **sources chaudes** qui ont permis l'**essor du thermalisme**, et en surface avec les **cours d'eau** (le Bagnerot et le Cône, sous-affluent et affluent de la Saône), le canal de l'Est, les différentes sources et les étangs. Ces éléments invitent ainsi au **voyage** en renvoyant aux idées de navigation et de bateaux (multiples écluses, halte fluviale de Hautmougey, pont du Cône, pont tournant de La Forge de Thunimont). Cette présence de l'eau était d'ailleurs déjà largement représentée sur les **cartes d'État Major**, sur lesquelles la couleur bleue était extrêmement visible. Aujourd'hui, l'eau est un bien de plus en plus précieux et qui doit devenir une **marque de qualité** pour le territoire.

Concernant l'eau des sources chaudes, elle est déjà synonyme de **santé**, puisqu'on lui attribue de multiples propriétés et **vertus**. La Chaîne Thermale du Soleil communique d'ailleurs beaucoup sur la santé à travers ses **cures médicales**, puisque ses eaux thermales soignent les **maladies cardio-artérielles et rhumatologiques**. Ainsi, la question de l'eau qui prend soin de la santé des patients de l'établissement thermal, est une **spécificité locale supplémentaire** (qui se traduit par le nombre élevé de curistes présents chaque année), quand d'autres stations thermales valorisent davantage l'aspect loisirs avec les spas par exemple.

La richesse liée à l'eau, induisant l'essor du thermalisme, a généré une spécificité supplémentaire : un **patrimoine architectural particulier et exceptionnel** dû à l'histoire, thermale notamment : multiples villas, bâtiments imposants (usine d'embouteillage, la Potinière) à l'**architecture Art Déco** des années 1930 en lien avec les phases successives de travaux du **Bain de la Promenade**, bâtiment principal du pôle thermal, et des architectes s'étant succédés. Le Bain de la Promenade peut d'ailleurs être perçu comme un **paquebot**, "amarré" dans ce village au milieu des fermes traditionnelles vosgiennes, **surprenante particularité** quand on visite le bourg pour la première fois.

Les **parcs**, et notamment le Grand Parc Thermal, sont d'une **grande qualité esthétique** et font partie intégrante du patrimoine thermal. Ils sont, en plus, utilisés et pratiqués par tous.

Enfin, la commune dispose également d'un **petit patrimoine rural bâti et/ou pittoresque**, créant des **spécificités paysagères** locales : lavoirs, fontaines, nombreux cheminements doux entre terrasses et jardins, ... Ce petit patrimoine est pourtant bien moins présent qu'auparavant, puisque dans les années 1920, toutes les rues étaient pavées et les fontaines en eau procuraient à la commune l'**élégance d'un joli petit village balnéaire**. Ce petit patrimoine mériterait une réflexion et un travail sur sa **remise en valeur**.

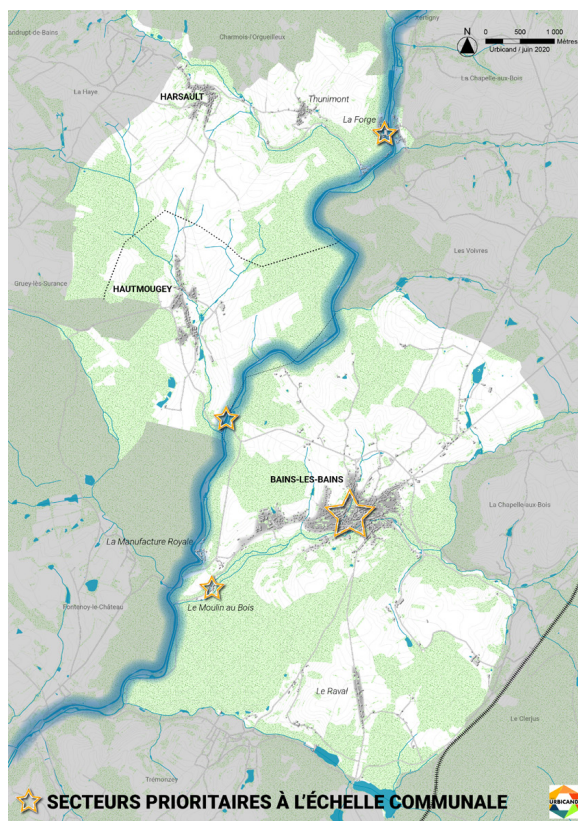
La trace de l'eau s'étant peu à peu effacée avec le développement du bâti, elle est aujourd'hui **trop peu présente** et est un atout qui a pourtant besoin de réapparaître, tant dans l'**architecture** que dans l'**identité** de la commune. En outre, la narration territoriale permet de partir d'une idée qui aura pour rôle d'être le point commun à tous et de fédérer tous les projets et les acteurs. **Ici, l'eau sera bien la ligne conductrice pour le projet du territoire, hérité de son histoire et de son actualité. Elle sera à inclure impérativement dans toutes les grandes orientations et les actions qui se dessineront peu à peu dans le cadre de ce projet.**

## 4. Les secteurs stratégiques

### Proposition de 3 secteurs stratégiques pressentis comme étant prioritaires

*Évolution et ajustement possibles au cours de la phase n°2 (septembre-décembre 2020) en raison de la construction collaborative du projet de revitalisation*

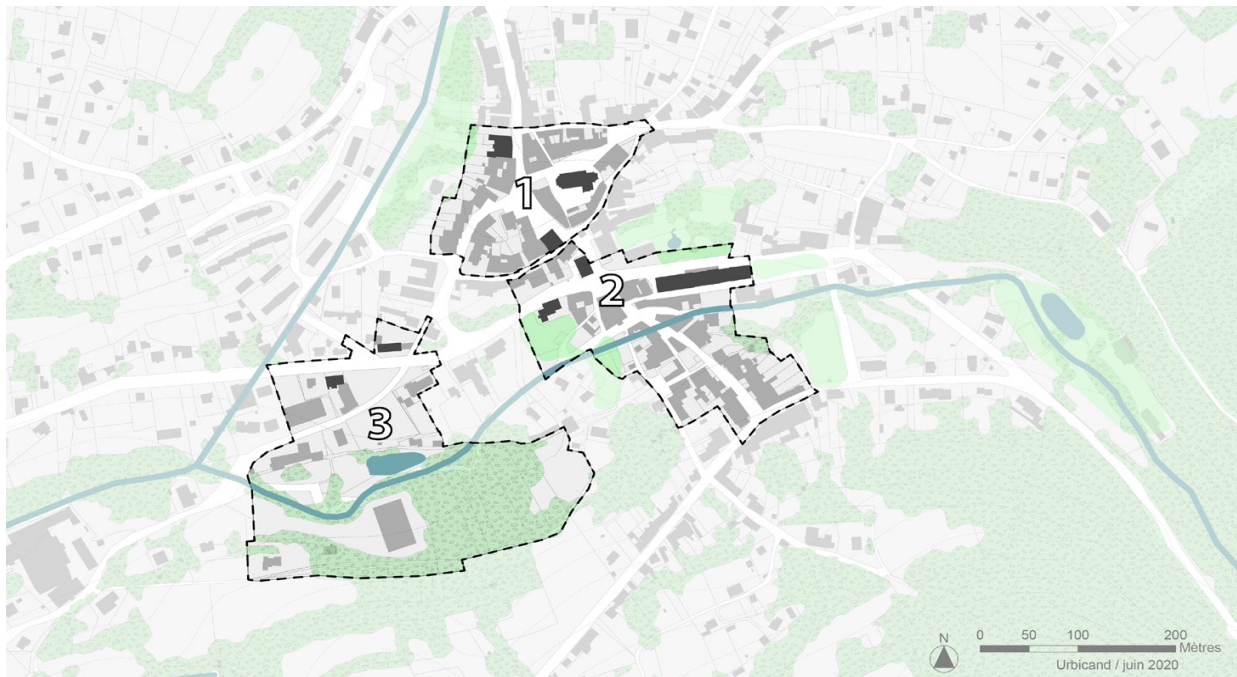
- ▶ Développer des activités de tourisme et d'itinérance
- ▶ Etudier les mobilités alternatives entre les différents secteurs



### a. Les secteurs à enjeux à l'échelle communale



## b. Les 3 secteurs stratégiques proposés



### Secteur 1 Le centre "commerces et services et l'entrée nord"



- ▶ Marquer l'entrée dans le centre et dynamiser les commerces et services

### Secteur 2 Le centre "thermal" et l'entrée sud



- ▶ Marquer l'entrée dans le centre et mettre en valeur le patrimoine

### Secteur 3 La place des événements et de l'accueil



- ▶ Affirmer l'identité d'accueil d'événements ponctuels de la place et son accès à la nature

## 5. Remarques diverses des partenaires par rapport au diagnostic et aux enjeux à prendre en compte

- Intégrer davantage dans le diagnostic le service de transports en commun de l'ancienne Communauté de communes du Val de Vêge (CCVV), service aujourd'hui transféré à la CAE (**TVV : Transport Val de Vêge**) ; ainsi que la **Maison France Service** dans le bâtiment administratif et culturel **L'Esprit Libre**
- **Cibler la jeunesse** pour la sensibilisation : la cible principale étant **les collégiens et les lycéens**, nos potentiels futurs citoyens ; les CM2 pouvant aussi faire l'objet d'un atelier
- Une autre cible jeunesse pour des ateliers peut également être **L'ODCVL L'Eau d'ici (commune de Les Voivres)**, qui réunit des jeunes issus du territoire
- Travailler avec les **collectivités voisines**, notamment en matière de stratégies touristiques, pour saisir l'opportunité d'une **complémentarité de l'offre touristique**
- Réfléchir à la **valorisation de la halte fluviale de Hautmougey**, en partenariat avec la CAE et VNF (lien avec le centre, loisirs nautiques, complémentarité avec le port de Fontenoy-le-Château, ...)
- Étudier les possibilités de **réhabilitation du site de l'ancienne école de La Forge de Thunimont** (hébergements touristiques ? épicerie "satellite" d'un commerce existant ?)
- Réfléchir à la création d'**hébergements touristiques pour les courts et moyens séjours**, avec la CAE
- Travailler sur la question des **commerces fonctionnant sur l'année entière**, sans saisonnalité, en repensant leur mode de fonctionnement : nouvelles technologies, e-commerces, diversification, ...
- **Agir sur le manque de lisibilité de l'offre commerciale** de centralité, notamment dans le cas d'une traversée du bourg en voiture
- **Intégrer absolument les commerçants** dans certaines instances pour réfléchir ensemble à la démarche de revitalisation
- Redynamiser le **Conseil Municipal des Jeunes**, voire l'étendre et en faire un "Conseil des Jeunes du Val de Vêge" en s'appuyant sur la CAE et les clubs jeunesse
- Étudier la possibilité de **retrouver la trace de l'eau sur la Place centrale du village**, ainsi que sur la **Place de la Fête** (où l'eau n'est pourtant pas très loin)
- **Retrouver l'image d'un village balnéaire**, avec le charme correspondant, car la réalité du lieu peut décevoir. Le paysage local est très préservé et diversifié et l'accès à la nature se fait rapidement. Un village calme n'est pas synonyme de "ne rien mettre en oeuvre" : il faut **laisser la place aux piétons** par exemple, et améliorer leur cadre de vie (en diminuant la place de la voiture dans le centre)
- **Valoriser les "coulisses"** de La Vêge-les-Bains : les **cheminements doux** et peu visibles, les sentiers, ...
- **S'appuyer sur les grands acteurs** du territoire : la Chaîne Thermale du Soleil, les propriétaires de la Manufacture Royale, la SCIC Bains d'Énergies, ...

## 6. Présentation du fonctionnement des Maisons des Projets et lancement des permanences

Les élus et les participants à la réunion du Comité de Pilotage n°2 ont ensuite été conviés au **lancement des permanences des trois Maisons des Projets** de La Vêge-les-Bains (lancement le 24 juillet pour Bains-les-Bains, le 28

juillet pour Harsault et le 30 juillet pour Hautmougey).

Il s'agissait de présenter le **rôle** de ces Maisons des Projets, leur **fonctionnement** en termes de **permanences** et le **parcours d'activités** qu'il est possible d'y retrouver. Ces locaux sont pour l'instant dédiés à l'**étude stratégique du projet de revitalisation** du bourg-centre, prévue pour l'instant jusqu'en mars 2021, mais pourront par la suite être **pérennisés** pour travailler avec **les associations, les commerçants et artisans et les différents porteurs de projets** du territoire.



Commune déléguée de Bains-les-Bains



Commune déléguée de Harsault



Commune déléguée de Hautmougey

Démarche de Revitalisation du bourg-centre de **La Vôge-les-Bains**

## Ouverture des Maisons des Projets



Une Maison des Projets, c'est quoi ?



**Un local dédié** au projet de Revitalisation du bourg-centre de La Vôge-les-Bains pour vous informer et vous exprimer, à travers de multiples activités qui vous y sont proposées



**Des permanences hebdomadaires** déployées sur les communes déléguées de Bains-les-Bains, Harsault et Hautmougey



**Un lieu d'accueil** des porteurs de projets, des associations, d'expositions, ...



En bref, un lieu de vie et d'échanges, **pour construire ensemble ce projet** dont le but est de **rendre notre territoire plus dynamique et attractif**

Retrouvez plus de détails sur les dates de permanences au verso de ce document

Les permanences seront annoncées **mensuellement** sur :

- Les portes de chaque mairie déléguée
- Sur les panneaux d'affichage de Thunimont et de La Forge de Thunimont
- Sur notre site internet et sur la page Facebook « Ville de La Vôge-les-Bains »

Les permanences prévues :

### Maison des Projets de Bains-les-Bains

Salle au rez-de-chaussée de la Maison Guédé (1<sup>ère</sup> porte à gauche), 3 Place du Dr. André-Leroy, Bains-les-Bains, 88240 LA VÔGE-LES-BAINS :

**Les mardis (17h-19h), vendredis (9h-11h) et 1 samedi (9h-11h) par mois**

### Maison des Projets de Harsault

Salle Trombini à gauche du secrétariat et de l'agence postale communale, mairie de Harsault, 30 rue du Centre, Harsault, 88240 LA VÔGE-LES-BAINS :

**1 semaine sur 2, en alternant un mardi (9h-11h) et un samedi (9h-11h)**

### Maison des Projets de Hautmougey

Salle des Fêtes, mairie de Hautmougey, 45 rue Principale, Hautmougey, 88240 LA VÔGE-LES-BAINS :

**1 jeudi (9h-11h) par mois**

**N'hésitez pas à pousser la porte d'une de vos Maisons des Projets, chaque visiteur sera récompensé(e) !**



**Réalisation** : Julie Coné, août 2020

**Sources** : Données issues du diagnostic (Urbicand/AID Observatoire), des échanges lors de la réunion du Comité de Pilotage n°2 du 21 juillet 2020 et de l'intervention de Philippe Conveccey, paysagiste-conseil de l'État